

Arrondissement de DUNKERQUE  
Canton de WORMHOUT  
**COMMUNE D'HERZEELE**

**ARRETE MUNICIPAL N° 219/2023**

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – Rue du Saint Sacrement –  
Sté ENEDIS DRNPDC AREX BEX**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 27 septembre 2023 – de la Sté ENEDIS DRNPDC AREX BEX – Bureau d'exploitation 48 – rue Jean Letienne – 62300 LENS.

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors des travaux d'ouverture suite défaut sous BT, rue du Saint Sacrement à hauteur de l'habitation n° 562.

**A R R E T E :**

ARTICLE 1 : La circulation sera restreinte avec un empiètement sur chaussée et alternée manuellement, rue du St Sacrement à hauteur de l'habitation n° 562, pour des travaux d'ouverture suite défaut sous BT, à partir du 27/09/2023 et jusqu'à la fin des travaux (3 jours calendaires).

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit au droit des travaux pendant toute la durée des travaux

ARTICLE 3 : La Sté ENEDIS DRNPDC AREX BEX – Bureau d'exploitation 48 – rue Jean Letienne – 62300 LENS, chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : [gdp.dunkerque@lenord.fr](mailto:gdp.dunkerque@lenord.fr)
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail – [cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- La Sté ENEDIS DRNPDC AREX BEX – Bureau d'exploitation 48 – rue Jean Letienne – 62300 LENS, chargée des travaux – email : [2339059330.233901DAC03.02@captidec.fr](mailto:2339059330.233901DAC03.02@captidec.fr)

Fait à HERZEELE, le 28 septembre 2023

Le Maire,  
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE  
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 28 septembre 2023

Le Maire,  
S.FRANCKE

